



## Conclusions du Président: «Promouvoir la sécurité dans la région euro-méditerranéenne: le rôle de l'OSCE et de ses partenaires»

L'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (AP OSCE) s'est réunie pour sa 18ème réunion d'automne du 4 au 6 octobre 2019 à Marrakech, au Royaume du Maroc et capitale de la région du centre-sud-ouest de Marrakech-Safi, sous le thème de « la Promotion de la sécurité dans la région euro-méditerranéenne : le rôle de l'OSCE et de ses partenaires ».

L'Assemblée remercie la Chambre des Conseillers d'avoir accueilli la réunion d'automne et apprécie les efforts déployés par le Royaume du Maroc pour renforcer le partenariat avec l'OSCE. C'est la première fois dans l'histoire de l'AP qu'une réunion statutaire se tient dans un pays partenaire pour la coopération.

Le Forum méditerranéen portant sur les modèles de coopération Nord-Sud et la connectivité économique, ainsi que la conférence parlementaire, ont conduit à un échange de bonnes pratiques entre l'OSCE et des organisations africaines de coopération régionale. La conférence a également permis de mieux comprendre les défis posés par le changement climatique pour la région euro-méditerranéenne, et a souligné la nécessité de combattre l'intolérance et la discrimination basées sur la religion ou la conviction. Les résultats de ces discussions informeront et aideront à guider l'AP OSCE dans ses activités dans la région Méditerranéenne pour les années à venir.

À la suite de cette réunion importante, l'AP OSCE continuera à soutenir activement la dimension méditerranéenne de l'OSCE d'un point de vue parlementaire, en œuvrant à renforcer ses relations avec les partenaires méditerranéens pour la coopération et entre les partenaires eux-mêmes.

A travers à un dialogue continu et à des activités conjointes avec les parlements des pays partenaires méditerranéens pour la coopération, l'AP OSCE partage son expertise et donne un aperçu des développements actuels en étant ouverte à l'enrichissement réciproque qu'ils fournissent.

Les initiatives suivantes, abordées dans le contexte de la 18ème réunion d'automne à Marrakech, serviront de base pour les activités de l'AP OSCE relatives aux affaires méditerranéennes pour les années à venir :

- Poursuivre la pratique d'avoir un Représentant spécial pour les affaires méditerranéennes qui est un membre éminent de l'Assemblée, agissant en tant qu'envoyé spécial du Président et point focal pour les activités concernant les partenaires méditerranéens. Les visites du Représentant spécial auprès des pays partenaires méditerranéens seront davantage encouragées.
- Les partenaires sont invités à participer à toutes les conférences de l'AP OSCE, offrant une opportunité de réseautage et d'échanges d'idées avec des collègues de toute la zone de l'OSCE.
- Les parlementaires des États partenaires pour la coopération sont officiellement admis dans les activités de l'Assemblée conformément à son Règlement.
- Le Forum méditerranéen annuel, ayant lieu dans le cadre de la réunion d'automne, est organisé spécialement pour les membres des parlements des pays méditerranéens afin de débattre des questions qui les préoccupent directement. Le Forum a été salué par les États participants dans plusieurs documents ministériels de l'OSCE.
- L'intégration des parlementaires des pays partenaires méditerranéens dans les missions d'observation électorale offre l'occasion d'étudier les meilleures pratiques et les processus démocratiques dans les États de l'OSCE.
- L'AP OSCE organisera régulièrement des réunions avec la Présidence du Groupe de Contact de l'OSCE pour partenariat méditerranéen. Le Président du Groupe de Contact est invité à s'adresser au Forum méditerranéen annuel.
- Des réunions parallèles sur la Méditerranée, auxquelles participent des parlementaires et des experts des États partenaires, peuvent être organisées en marge des sessions annuelles de l'Assemblée.
- Des efforts seront déployés pour intégrer davantage l'apport des parlementaires des pays partenaires méditerranéens aux travaux des trois Comités généraux et des Comités Ad Hoc.
- Rappelant les dispositions de la résolution sur la coopération méditerranéenne adoptée à Oslo en 2010, l'AP OSCE envisagera de déposer un nouveau projet de résolution axé sur le Partenariat méditerranéen pour sa session annuelle de 2020 à Vancouver.

L'AP OSCE examinera l'état de la mise en œuvre du Partenariat méditerranéen lors de son Forum méditerranéen de 2020.

Marrakech, Royaume du Maroc

Le 06 octobre 2019